



CABINET DU JUGE DESNOYERS

MONTREAL 10 juillet 1901

M.J.C.G. LaRochelle,

Directeur du "Sténographe Canadien,"

Montréal.

Monsieur le Directeur,

La sténographie est appelée à rendre, et rend déjà des services inappréciables dans l'expédition de toutes sortes d'affaires; elle fait économiser le temps, qui fuit si rapidement; elle aide à retenir et exprimer une pensée qui souvent s'envolerait pendant que l'on s'efforce de lui donner la forme désirable.

Je voudrais comme Monsieur Flocon, qu'elle fût partie intégrante de l'éducation, qu'elle entrât comme premier instrument dans toutes les branches d'étude.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

*Mc. Desnoyers*  
*LD*

MONTREAL, le 22 avril 1902.

M. JOSEPH LAROCHELLE.

Montréal.

*Mon cher monsieur* : — Vous voulez bien me demander ce que je pense de la sténographie?

Je vous avoue, bien franchement, que l'un de mes plus vifs regrets, c'est de ne l'avoir point continuée lorsque, tout enfant, je m'étais mis à l'apprendre.

Je pense que ce devrait être le premier point obligatoire de tout programme d'études, et dès l'école primaire.

Tout en intéressant l'enfant, cette science — car c'est une science — l'aiderait puissamment à pénétrer les secrets de l'orthographe, de la grammaire, à s'assi-

miler (si j'ose employer ce mot) sa langue. En effet, la traduction de l'écrit sténographié forcerait à des développements quant à la composition du mot, à son accord, aux sens différents qu'il peut avoir. La leçon, tout en étant plus profitable pour les élèves, serait en outre bien plus captivante.

Les regrets étant chose fort stérile, je vais, quoique bien tard vous en conviendrez, me remettre à la sténographie.

Voilà, cher monsieur, ce que j'ai cru pouvoir vous dire, bien que mon humble opinion n'ait guère de valeur.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

FERMIN PICARD.